

## ROMENAY

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 28 Novembre, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : COLIN Alain (Pouvoir à DONGUY Roger), RUE Catherine, CHARPIGNY Mathilde, ALBANESE Dorothée, LAURENT Jérôme. Absent : Néant. Secrétaire de séance : LANGERON Danielle) a pris les décisions suivantes :

#### HOTEL D'ENTREPRISES – SINISTRE GRELE SUR TOITURE SURVENU LE 18.08.2019 :

- FACTURE DE L'ENTREPRISE DEBOST SUITE A INTERVENTION POUR MESURE CONSERVATOIRE SUR LE BATIMENT (MISE HORS D'EAU DES TRANSLUCIDES DETERIORES)
  - a pris acte de l'intervention de l'entreprise DEBOST et de la facture correspondante d'un montant de 1940.00 € HT soit 2328.00 € TTC.
- ETUDE DE DEVIS ESTIMATIFS ET QUANTITATIFS POUR LE REMPLACEMENT DES TRANSLUCIDES EN TOITURE (DEVIS DES ENTREPRISES DEBOST ET CANNARD)
  - a décidé à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise Pascal DEBOST – 71470 ROMENAY d'un montant de 10 800.00 € HT soit 12 960.00 € TTC pour le remplacement des panneaux translucides détériorés par des panneaux identiques à l'existant sur la toiture de l'hôtel d'entreprises.
  - autorise M. le Maire à valider le devis et passer la commande.

#### MARCHES PUBLICS – M.A.P.A. – ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT : RESULTATS DU MARCHE – OUVERTURE DES PLIS ET ETUDE DES OFFRES

- a décidé, à l'unanimité, de retenir l'offre de l'entreprise ALTEREO – 69500 BRON d'un montant de 48 387.80 € HT soit 58 065.36 € TTC pour l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement sur le territoire de la commune de Romenay.
- autorise M. le Maire à valider l'offre et à signer le marché correspondant.

#### ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA MAISON DE SANTE : DEMANDE DE SOUTIEN D'ORDRE FINANCIER POUR ASSUMER LES CHARGES DE SECRETARIAT : FOURNITURE D'ELEMENTS CHIFFRES COMPLEMENTAIRES ET EXPLICATIFS POUR DELIBERATION

- a décidé à l'unanimité d'apporter temporairement un soutien financier à l'association des professionnels de la maison de santé afin d'assumer les charges de secrétariat et de participer financièrement à hauteur de 12.5 % des charges de secrétariat soit une participation financière mensuelle d'un montant de 217.25 € et pour une durée initiale de six mois (soit du 01.01.2020 au 30.06.2020).
- dit que l'association des professionnels de la maison de santé établira chaque mois une facture de 217.25 € à l'attention de la commune de Romenay qui réglera ladite somme par mandat administratif.
- précise que durant cette période de six mois, en cas d'installation d'un nouveau professionnel de santé, la participation financière de la commune aux charges de secrétariat sera stoppée et la facturation à la commune par l'association s'arrêtera de fait et sans délai.

#### PERSONNEL COMMUNAL :

- RECRUTEMENT EN CDD DE Madame Fabienne HUGUES A COMPTER DU 01.01.2020 EN QUALITE D'ADJOINT ADMINISTRATIF CHARGE DE LA COMPTABILITE ET DES MARCHES PUBLICS
  - a décidé, à l'unanimité, de recruter Madame Fabienne HUGUES en qualité d'adjoint administratif territorial non titulaire à temps non complet (30H/semaine) via un contrat à durée déterminée du 01.01.2020 au 31.12.2020 afin d'exercer les fonctions d'adjoint administratif chargé de la comptabilité et des marchés publics au sein du secrétariat de la mairie.
  - autorise M. le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires au recrutement de cet agent et à signer le contrat s'y rapportant.
- DEMANDE DE MUTATION DE Madame Sandrine FARRIS ET DEMANDE DE MISE EN DISPONIBILITE DE Madame Karen D'ALASCIO - PROJET DE RECRUTEMENT D'AGENTS EN REMPLACEMENT
  - a pris connaissance du départ pour mutation à compter du 10.02.2020 de Madame Sandrine FARRIS et du départ pour mise en disponibilité à compter du 01.01.2020 de Madame Karen D'ALASCIO.
  - décide de recruter deux adjoints administratifs territoriaux non titulaires en CDD en remplacement afin d'assurer les tâches de secrétariat de la mairie.
  - autorise M. le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires au recrutement de ces agents et signer les contrats s'y rapportant.

#### VALIDATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES REGLEMENTS D'UTILISATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE ET DE LA SALLE DES FETES

- a décidé, à l'unanimité, de valider lesdits règlements et de ne pas apporter de modification aux délibérations tarifaires en vigueur.

### **DEMANDE DE SUBVENTION 2020 : COMITE DE LA FOIRE DE PAQUES DE ROMENAY**

- a décidé, à l'unanimité, d'allouer au Comité d'Organisation de la Foire Bétail Gras de Pâques, au titre de l'année 2020, une subvention de 2000 €.

- dit que cette somme sera prévue au budget primitif 2020 et versée courant du premier trimestre 2020.

### **PROJET DE DENOMINATION D'UNE IMPASSE SITUEE AU LIEUDIT « LE GRAND MOLLARD » (ET ACTUELLEMENT SANS NOM)**

- a pris connaissance de la nécessité de nommer une impasse située au lieudit « Le grand Mollard » et actuellement sans nom.

- a adopté, à l'unanimité, la dénomination de la voie communale située au lieudit « Le Grand Mollard » (impasse) comme suit : « Impasse des Ecureuils »

- autorise à l'unanimité M. le Maire à accomplir les formalités nécessaires à la mise en place de cette dénomination.

### **PROJET D'ADHESION AU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET ACTES RELATIFS A L'OCCUPATION DU SOL (DEMANDES D'URBANISME) : DELIBERATION ET CONVENTION**

- a décidé à l'unanimité d'adhérer au Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne à compter du 01.01.2020 pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol sur le territoire de la commune de Romenay.

- autorise M. le Maire à signer la convention de prestation de service correspondante avec le Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne.

### **DEMANDES D'URBANISME EN COURS – POUR INFORMATION**

- a pris connaissance de la demande de permis de construire déposée par M. RICHARD Amaury pour des travaux de réhabilitation d'une ferme sur sa propriété située 1695, Route du Pérou.

- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme opérationnel (division de terrain pour constructions) déposée par ORPI – Immobilier de l'Ain pour la propriété de Mme CHAUSSAT Madeleine située « Impasse de l'Enfer ».

### **A PRIS CONNAISSANCE :**

- de l'élaboration du PLUI de la Communauté de Communes Terres de Bresse – Zonages du PLUI

- du courrier de l'association Sol de Bresse Music – Rappel demande de subvention 2019 (Pour information : subvention de 2400 € votée par délibération du conseil municipal du 26.09.2019 – Délibération transmise en sous-préfecture et rendue exécutoire le 10.10.2019 et subvention versée par mandat administratif le 13.11.2019).

- de la demande de subvention par les professeurs des écoles de CM2 et ULIS de l'école élémentaire Raymond Dorey de Tournus (1 élève domicilié à Romenay)

- du planning de la tournée des conscrits 2019/2020

- de l'appel de cotisation 2019 de la SPA de MACON (Convention fourrière annuelle - 0.70 € / habitant)

- du courrier de remerciement de l'association Sonia Réussira pour l'allocation de la subvention communale 2019

- de la circulaire préfectorale concernant les évolutions réglementaires en matière de gestion du risque lié au radon

- des échanges et de la suite donnée au litige BEQUERIE C/Commune de Romenay.

### **A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES**

**Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.**

**LE MAIRE,  
Didier GEROLT.**

